République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 20 octobre 2026

Date de la convocation: 14/10/2026

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 10

Secrétaire de séance: Valentin BESNIER

vingt octobre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18h30

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Emilie MALEYSSON, Alain GEVAUDAN, Ronna CHALVET, Margot PODGORNY, EMMANUEL VERILHAC, Aude REUCHET, Simon POUVREAU, Olivier GINIER, Valentin BESNIER

Représentés:

Excusés:

Absents: Manon LHOST

Objet: Aides action sociale - DE_089_2026

Vu la délibération DE_2024_32 validant le règlement de la commission action sociale

Vu les demandes présentées par les familles

Vu l'avis de la commission action sociale en date du 16 septembre 2026

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les aides suivantes :

Aides aux activités

Famille DAUVE-GUICHON

- GUICHON Aïna : 50€

Famille ZENATI LAVAT

- ZENATI Malik (2025) : 50€
- ZENATI Malik : 50€
- ZENATI Nour : 50€
    - Soit un total de 150€

Aides aux vacances :

Famille SANNA :

- SANNA Meryl : 142,80€
- SANNA Sally : 142,80€
    - Soit un total de 285,60€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **VALIDE** les aides indiquées ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Date de transmission de l'acte: 21/10/2026
Date de reception de l'AR: 21/10/2026

007-210701470-DE_089_2026-DE
AGEDI

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

Valentin BESNIER
Secrétaire de séance

MAIRIE DE MALARCE SUR LA THINES (ARDÈCHE)

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (palais des juridictions administratives – 184 rue Duguesclin – 69433 Lyon cedex 3) ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Date de transmission de l'acte: 21/10/2026
Date de reception de l'AR: 21/10/2026

007-210701470-DE_089_2026-DE
AGEDI